

Encourager l'accès aux soins en Vaucluse

après une période de restrictions aux conséquences souvent dramatiques

- Communiqué pour les acteurs relais

Cette période de pandémie provoque de nombreux retards voire des absences de soins, ayant souvent des conséquences dramatiques (dépistages trop tardifs de pathologies, décès...).

Vous êtes acteur de la santé, de l'animation, du secteur social, de l'éducation et vous avez un rôle de conseil et d'information de proximité auprès de vos publics. C'est pourquoi nous vous sollicitons afin de les encourager vos publics à recourir aux soins.

Les professionnels du soin et de l'éducation pour la santé en Vaucluse comptent sur votre rôle de proximité auprès des publics, pour les encourager à recourir à des soins, dont l'organisation a été repensée pour garantir la sécurité de tous.

Nous avons pour cela rédigé ci-dessous un petit argumentaire dont vous pouvez vous servir.

Personnes contacts :

Plateforme Territoriale d'Appui : 04.84.512.512

Comité départemental d'éducation pour la santé : 06 88 95 39 07

Prenez-soin de vous et de votre famille : Contactez votre médecin !



Même pendant cette période d'épidémie de Covid 19,
il est important de rester en bonne santé et de se soigner si nécessaire.



Que vous soyez atteint(e) d'une **maladie chronique** (diabète, obésité, hypertension, cancer...), que vous souffriez **d'une addiction, d'un trouble psychique**, que vous ayez besoin de mettre à jour vos **vaccinations** et celles de vos enfants, d'un suivi de votre **grossesse**, ou si tout autre **problème de santé** vous préoccupe (douleur, trouble digestif, trouble urinaire, problème de peau, fièvre, toux, rhume, jambes enflées...).



CONTACTEZ VOTRE MEDECIN GENERALISTE PAR TELEPHONE.

Face à la situation d'épidémie, tous les **professionnels de santé du Vaucluse** (médecins, kinésithérapeutes, pharmaciens, infirmiers libéraux, orthophonistes, pédicures podologues, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, diététiciens...) se sont organisés pour **vous accueillir et vous soigner**.

Un premier contact **par téléphone** (où les modalités d'accès vous seront communiquées), puis, si nécessaire, une proposition de rendez-vous ou de téléconsultation. **Des mesures d'hygiène**, conformes aux recommandations sanitaires, sont appliquées par chaque professionnel :



VOUS SEREZ RECU(E) EN TOUTE SECURITE !

Pour vous protéger et protéger les autres, munissez-vous d'un masque, si possible.



En cas de besoin, vous pouvez aussi appeler les dispositifs d'aide et d'écoute nationaux :

<https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/services/aide-a-distance-en-sante-l-offre-de-service>

